



Chez Myriam Janin 47 vallon des eaux vives 13011 marseille
Présidente CIQ Millière et Fédération des CIQ du 11^{ème}

Objet :
Installation des gens du voyage sur le 11^{ème} en 2015

Marseille le 2 janvier 2016

Monsieur le Maire de Marseille

Je me permets à nouveau M le Maire, et M le président de la Métropole de vous solliciter à nouveau au sujet des gens du voyage.

Cette année 2015 a été difficile pour nous car quatre fois de suite au moins les gens du voyage ont envahi, stades , entreprises et enfin notre futur magnifique parking de la Barasse.

Nous avons alerté les élus et la police et avons organisé un rassemblement devant le parking.

Enfin le référé a permis leur évacuation le jeudi 16 décembre.

Nous avons bien reçu votre réponse à notre précédent courrier en juillet 2015, cependant nous souhaitons vous solliciter à nouveau.

En effet il nous semble important de retravailler avec les communes environnantes sur l'accueil des gens du voyage et pour se mettre en conformité avec la loi.

Nous comprenons les difficultés pour trouver un terrain adéquate pour une aire de grand passage mais tant que ce problème ne sera pas réglé , les expulsions prendront du temps puisqu'il faut passer par la justice alors que si l'aire existait l'expulsion est immédiate et que la police pourrait saisir les caravanes.

Sur les aires d'accueil, nous avons demandé au préfet Bouillon de nous dire celles qui existaient car nous en avons déjà une à Saint Menet, et ne savons pas celles qui existent ailleurs sur Marseille ou sur l'aire métropolitaine.

Par ailleurs c'est au sénateur que je m'adresse, il me semble que la loi devrait distinguer les gens du voyage qui se déplacent vraiment et les sédentaires. En effet les sédentaires ne me semblent pas rentrer dans les exigences de la loi, car ils devraient comme tout citoyen payer des impôts et éventuellement le lieu pour poser leur caravanes. En regardant les différentes lois, je me suis aperçue que le carnet de circulation n'était plus obligatoire .. pourquoi ? et vraiment en ce qui concerne les familles qui ont sévi à Marseille dans le 11^{ième}, ils étaient depuis des mois à Marseille. Ils ne sont plus pour moi des gens du voyage...

M le maire, je vous remercie d'avance pour votre réponse, et vos actions.

Sachez que nous avons rencontré le préfet de police et écrit à M Bouillon.

Nous espérons vraiment que 2016 ne verra pas de nouvelles invasions se reproduire..

Restant à votre disposition pour toute précision, veuillez recevoir, Monsieur le maire et Monsieur le Président, mes salutations respectueuses.

Très sincèrement

Myriam Janin
Présidente du CIQ de la Millière et de la fédération des CIQ du 11ième